

## Déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

### Important avis fiscal pour les porteurs de parts américains du fonds

La présente déclaration est destinée aux porteurs de parts qui sont des personnes des États-Unis aux fins du *U.S. Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, (le « Code ») et des règlements connexes. Elle n'a pas d'incidence sur les autres porteurs de parts. Les personnes des États-Unis incluent les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certains particuliers ayant le statut de résident permanent des États-Unis, les sociétés américaines et certaines fiducies et successions américaines.

Le Fonds pourrait être considéré comme une société de placement étrangère passive (SPEP; en anglais, passive foreign investment company ou PFIC), au sens de la section 1297(a) du Code, pour son année d'imposition américaine terminée le 30 juin 2023.

La déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP se trouvant en pièce jointe est fournie conformément aux exigences énoncées dans la section 1.1295-1(g) (1) des Treasury Regulations. Cette déclaration contient des renseignements qui vous permettront (à votre discrétion, en fonction de votre situation fiscale personnelle) de choisir si vous souhaitez que le Fonds soit traité comme un fonds électif admissible (FEA; en anglais, Qualified Electing Fund ou QEF) pour l'année d'imposition américaine terminée le 30 juin 2023.

Un porteur de parts américain qui demande que le Fonds soit traité comme un FEA doit, chaque année, inclure dans son revenu la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets du Fonds qui lui revient, que ce Fonds effectue ou non des distributions à ses porteurs de parts.

Même si les avantages potentiels liés au traitement du Fonds comme un FEA dépendront de votre situation personnelle, veuillez noter que ce choix constitue la seule façon de rendre la plus-value du Fonds admissible à l'imposition au taux plus favorable qui s'applique aux gains en capital aux États-Unis.

Le choix fiscal lié aux FEA doit généralement être fait en soumettant le formulaire 8621 (*Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*), et ce, au plus tard à la date limite de présentation de la déclaration de revenus pour l'année d'imposition à laquelle se rapporte ce choix, compte tenu de toute prolongation accordée. Les porteurs de parts qui sont des personnes des États-Unis sont tenus de déclarer leurs placements dans le Fonds au moyen du formulaire 8621, qu'ils choisissent ou non de demander que le Fonds soit traité comme un FEA. Si une personne des États-Unis est un porteur de parts d'un Fonds qui investit dans d'autres fonds, cette personne est considérée comme un investisseur indirect dans les fonds sous-jacents et doit présenter un formulaire 8621 distinct pour chacun de ces fonds. L'information ci-jointe est fournie pour permettre aux porteurs de parts de faire un choix fiscal lié aux FEA tant pour les fonds principaux détenus directement que pour les fonds sous-jacents détenus indirectement.

Elle vise à aider les porteurs de parts à effectuer les calculs requis et ne doit pas être interprétée comme des conseils de nature fiscale. Gestion d'actifs CIBC suggère aux investisseurs de consulter un conseiller en fiscalité américaine qualifié s'ils désirent obtenir de l'aide pour effectuer ces calculs.

De plus amples renseignements sur les règles relatives aux SPEP et au choix fiscal lié aux FEA se trouvent sur le site de l'[Internal Revenue Service](#).

## Déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

La présente déclaration de renseignements s'applique à l'année d'imposition du Fonds commencée le 1 juillet 2022 et terminée le 30 juin 2023.

Les quotes-parts des revenus ordinaires et des gains en capital nets par part et par jour ainsi que les distributions par part du Fonds pour la période précisée au paragraphe 1) sont les suivantes :

*Tableaux affichant les revenus ordinaires et les gains en capital pour chacun des fonds.*

Fonds	Revenus ordinaires (\$ US)	Gains en capital nets (\$ US)
catégorie A	0,0012489931	-
catégorie F	0,0014864377	-
catégorie O	0,0017691559	-
catégorie OH	0,0013251562	-
catégorie H	0,0009452800	-
catégorie FH	0,0010816418	-
catégorie Plus	0,0013784126	-
catégorie Plus-H	0,0010264499	-
catégorie Plus-F	0,0015741351	-

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date catégorie A*

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
22-07-29	0,0328	7,3803
22-08-31	0,0320	7,3957
22-09-30	0,0304	7,2076
22-10-31	0,0308	7,2644
22-11-30	0,0312	7,3016
22-12-23	0,0309	7,2947
23-01-31	0,0308	7,4352
23-02-28	0,0300	7,4234
23-03-31	0,0303	7,4201
23-04-28	0,0303	7,4544
23-05-31	0,0302	7,4080
23-06-30	0,0309	7,5041

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date catégorie F*

<b>Date</b>	<b>Distributions (\$ US)</b>	<b>Prix (\$ US)</b>
22-07-29	0,0351	7,9767
22-08-31	0,0343	7,9981
22-09-30	0,0326	7,7989
22-10-31	0,0330	7,8648
22-11-30	0,0335	7,9095
22-12-23	0,0331	7,9053
23-01-31	0,0338	8,0625
23-02-28	0,0330	8,0530
23-03-31	0,0333	8,0533
23-04-28	0,0332	8,0939
23-05-31	0,0331	8,0477
23-06-30	0,0340	8,1558

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date catégorie O*

<b>Date</b>	<b>Distributions (\$ US)</b>	<b>Prix (\$ US)</b>
22-07-29	0,0367	8,4341
22-08-31	0,0358	8,4635
22-09-30	0,0340	8,2588
22-10-31	0,0345	8,3350
22-11-30	0,0349	8,3886
22-12-23	0,0592	8,3646
23-01-31	0,0353	8,5389
23-02-28	0,0344	8,5347
23-03-31	0,0348	8,5416
23-04-28	0,0347	8,5906
23-05-31	0,0346	8,5486
23-06-30	0,0355	8,6700

Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date  
catégorie OH

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
22-07-29	0,0297	6,6173
22-08-31	0,0289	6,4699
22-09-30	0,0275	5,9983
22-10-31	0,0279	6,1276
22-11-30	0,0282	6,2503
22-12-23	0,0286	6,2040
23-01-31	0,0263	6,4417
23-02-28	0,0257	6,2767
23-03-31	0,0259	6,3376
23-04-28	0,0258	6,3537
23-05-31	0,0258	6,3064
23-06-30	0,0264	6,5485

Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date  
catégorie H

Date	Distributions (\$ US)	Prix (\$ US)
22-07-29	0,0266	5,8716
22-08-31	0,0259	5,7330
22-09-30	0,0246	5,3084
22-10-31	0,0250	5,4153
22-11-30	0,0253	5,5158
22-12-23	0,0251	5,4698
23-01-31	0,0233	5,6710
23-02-28	0,0227	5,5195
23-03-31	0,0229	5,5664
23-04-28	0,0229	5,5727
23-05-31	0,0228	5,5238
23-06-30	0,0234	5,7289

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date  
catégorie FH*

<b>Date</b>	<b>Distributions (\$ US)</b>	<b>Prix (\$ US)</b>
22-07-29	0,0273	6,0775
22-08-31	0,0266	5,9370
22-09-30	0,0253	5,4997
22-10-31	0,0257	5,6126
22-11-30	0,0260	5,7193
22-12-23	0,0258	5,6744
23-01-31	0,0241	5,8879
23-02-28	0,0235	5,7259
23-03-31	0,0237	5,7779
23-04-28	0,0236	5,7888
23-05-31	0,0236	5,7436
23-06-30	0,0242	5,9604

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date  
catégorie Plus*

<b>Date</b>	<b>Distributions (\$ US)</b>	<b>Prix (\$ US)</b>
22-07-29	0,0344	7,7932
22-08-31	0,0335	7,8118
22-09-30	0,0319	7,6151
22-10-31	0,0323	7,6772
22-11-30	0,0327	7,7186
22-12-23	0,0324	7,7129
23-01-31	0,0323	7,8641
23-02-28	0,0315	7,8535
23-03-31	0,0318	7,8522
23-04-28	0,0317	7,8904
23-05-31	0,0317	7,8436
23-06-30	0,0325	7,9476

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date catégorie Plus-H*

<b>Date</b>	<b>Distributions (\$ US)</b>	<b>Prix (\$ US)</b>
22-07-29	0,0273	6,0641
22-08-31	0,0266	5,9220
22-09-30	0,0253	5,4846
22-10-31	0,0257	5,5985
22-11-30	0,0260	5,7058
22-12-23	0,0258	5,6643
23-01-31	0,0241	5,8753
23-02-28	0,0235	5,7198
23-03-31	0,0237	5,7690
23-04-28	0,0236	5,7789
23-05-31	0,0236	5,7301
23-06-30	0,0242	5,9442

*Tableaux affichant les montants de distributions et les prix en dollars américains par date catégorie Plus-F*

<b>Date</b>	<b>Distributions (\$ US)</b>	<b>Prix (\$ US)</b>
22-07-29	0,0359	8,1578
22-08-31	0,0350	8,1814
22-09-30	0,0333	7,9792
22-10-31	0,0338	8,0482
22-11-30	0,0342	8,0955
22-12-23	0,0340	8,1239
23-01-31	0,0346	8,2555
23-02-28	0,0337	8,2474
23-03-31	0,0340	8,2494
23-04-28	0,0340	8,2925
23-05-31	0,0339	8,2470
23-06-30	0,0347	8,3595

Pour chaque SPEP, la personne qui prépare votre déclaration de revenus pour les États-Unis aura besoin des documents suivants :

- la déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP du fonds fournie par Gestion d'actifs CIBC;
  - i) vos relevés de compte pour l'année d'imposition fournis par votre courtier en valeurs mobilières.

ii) La déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP indiquera le montant par part des distributions du Fonds, fourni par Gestion d'actifs CIBC.

- La déclaration de renseignements annuelle sur les SPEP indiquera la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets du fonds par part et par jour.
- Pour obtenir les montants à déclarer dans le cadre du choix fiscal lié aux FEA, multipliez le nombre de parts x jours pendant lequel vous avez détenu les parts de la série du fonds par la quote-part fournie ci-dessus.
- Pour calculer le nombre de parts x jours, multipliez le nombre de parts détenues par le nombre de jours pendant lesquels vous les avez détenues au cours de l'année d'imposition. Par exemple, pour un compte dans lequel 1 000 parts d'un fonds ont été détenues pendant toute l'année (du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 365 jours), le nombre de parts x jours serait  $1\ 000 \times 365$ , ou 365 000. Si ces parts avaient été détenues pendant 181 jours (1<sup>er</sup> juillet 2018 au 28 décembre 2018), le nombre de parts x jours serait  $1\ 000 \times 181$ , ou 181 000. Cette valeur doit ensuite être multipliée par la quote-part indiquée dans la déclaration de renseignements annuelle et consignée dans le formulaire 8621 de l'IRS.
- Si le nombre de parts détenues a changé au cours de l'année, le calcul parts x jours doit être ajusté en conséquence. Prenons par exemple un compte contenant déjà 1 000 parts dans lequel 1 000 autres parts sont ajoutées 66 jours après le début de l'année, portant ainsi le nombre total de parts à 2 000. Si aucun autre changement n'a lieu au cours des 300 jours restants de l'année, le calcul des parts x jours prendrait la forme suivante :  
 $(1\ 000 \text{ parts} \times 66 \text{ jours}) + (2\ 000 \text{ parts} \times 300 \text{ jours}) = 666\ 000 \text{ parts} \times \text{jours}$ .
- Pour obtenir les montants à déclarer dans le cadre du choix fiscal lié aux FEA, multipliez le nombre de parts de la série du Fonds que vous avez détenues par le montant par part fourni ci-dessus.

Le Fonds vous permettra, dès réception d'une demande, d'examiner et de copier ses livres de compte, registres et autres documents permanents qu'il tient à jour pour établir que ses revenus ordinaires et ses gains en capital nets sont calculés de façon conforme aux principes de l'impôt sur le revenu des États-Unis et pour vérifier ces montants ainsi que votre quote-part de ceux-ci.

Fonds de revenu à taux variable Renaissance



Tracy Chenier,  
Directrice générale,  
Développement et gestion de produits  
Gestion d'actifs CIBC inc.